

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 7 décembre 2015

FRANCHISSEMENT DE SEUIL LEGAL - RECTIFICATIF

Par communiqué du 27 novembre 2015, la société LOCINDUS a indiqué avoir été informée qu'en date du 23 novembre 2015, la société Sycomore Asset Management, pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a franchi à la hausse les seuils de 5% du capital et des droits de vote de LOCINDUS et détient, pour le compte desdits fonds, 720 103 actions LOCINDUS, soit 6,73 % du capital et des droits de vote, à la suite d'une acquisition d'actions LOCINDUS SA sur le marché.

La société Locindus a été informée que ce franchissement de seuils résulte de l'acquisition hors marché, le 23 novembre 2015, d'un bloc de 195 862 actions LOCINDUS et non d'une acquisition d'actions LOCINDUS SA sur le marché comme indiqué par erreur (cf AMF Décisions et Informations financières – 215C1867 du 3 décembre 2015).

Contacts Presse

Nicolas Pécourt
Directeur Communication externe et RSE
T : 01 57 44 81 07
nicolas.pecourt@creditfoncier.fr

Kayoum Seraly
Responsable Communication Presse et Externe
T : 01 57 44 78 34
kayoum.serally@creditfoncier.fr

Suivez-nous sur :  twitter.com/CreditFoncier |  facebook.com/CreditFoncier |  youtube.com/CreditFoncier